

ASSISES DE 1986 - POITIERS

Justice et médias

Inquiétés par le déséquilibre frappant entre l'énorme quantité d'informations publiées sur les faits divers et le mutisme qui caractérise l'univers carcéral, le GENEPI s'est interrogé sur les rapports Médias / Justice.

Si l'action des médias s'est révélée positive pour certaines affaires (notamment de réhabilitation), il n'en est pas moins vrai qu'elles contribuent fortement à entretenir le sentiment d'insécurité.

Coupable ou inculpé, la différence n'est pas toujours claire. Les sondages ne servent qu'à renvoyer à l'opinion l'image de sa propre peur.

La place accordée à certains faits précis n'a quantitativement rien à voir avec leur importance statistique. Sont mobilisatrices, parfois au détriment du secret de l'instruction, la recherche d'un coupable et l'application d'une sanction exemplaire.

En revanche, dès que le prévenu ou le condamné franchissent la porte de la prison, le silence s'abat sur eux. L'image de la prison dans les médias flotte entre l'inexistence et le concept « 3 étoiles ». L'administration pénitentiaire y contribue en mettant en avant ses réalisations les plus modernes et en occultant par ailleurs la vétusté générale du parc pénitentiaire.

Dans l'esprit du public, l'enfermement de la marginalité reste la marque d'un échec honteux dont on préfère ne pas parler.

L'information est souvent freinée ou dénaturée par des contraintes administratives, morales ou techniques :

- Toute autorisation d'entrée de journaliste n'est délivrée que par le Cabinet du Ministre.
- L'introduction de caméras est délicate : en se soumettant à l'obligation d'anonymat, on respecte le droit à l'oubli ; mais cela renforce l'image d'exclusion du détenu, déshumanisé par le rectangle noir qui masque son visage. D'autre part, filmée avec un spot puissant, une salle sombre et humide peut apparaître comme une lumineuse véranda.

COMMENT LE GENEPI PEUT-IL REAGIR?

Sont à encourager les interventions auprès des médias à audience nationale (T.V, radio)

Les actions d'éclat du GENEPI (concerts, spectacles), pour positives qu'elles soient, ne doivent pas lui faire oublier les effets pervers qui peuvent en résulter ; une couverture par la presse de telles manifestations peut contribuer à renforcer le syndrome « 3 étoiles ».

Les groupes locaux, quant à eux, peuvent :

- servir d'intermédiaire entre journaliste et Administration Pénitentiaire, pour décrire le quotidien en dehors de tout évènement exceptionnel ;
- témoigner de leur expérience dans les lycées, lors d'expositions, sur les ondes...
- réagir fermement mais sans polémique à toute information chaque fois que cela leur paraît nécessaire.